

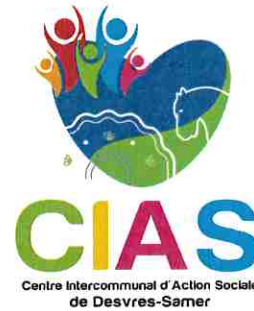
République française

Liberté, égalité, fraternité

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Canton de Desvres



Délibération n°36-2025-12-12

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi douze décembre, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués le vendredi cinq décembre, se sont réunis à la salle de réunion de la Maison du Cheval à Samer sous la présidence de Monsieur Claude PRUDHOMME.

Etaient présents : Claude PRUDHOMME, Aimé HERDUIN, Anita THOMAS, Laurence NOEL, Christian PENIGUEL, Christophe DOUCHAIN, Michel PECHINOT

Etaient excusés : Marylise THILLIEZ
Chantal TERNISIEN
Thérèse DUWEZ
Sébastien DUFOSSE

Secrétaire de séance : Thierry PETITPREZ, directeur du CIAS

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	7
Excusés avec pouvoir à un membre	0
Excusés	4
Absents	0
Nombre de votes	7

Délibération n°36-2025-12-12

Objet : demande de subvention 2026 pour l'école des consommateurs

Dans le cadre de l'agrément Centre Social, la structure a mis en place une école de consommateurs pour accompagner les habitants de l'intercommunalité dans la réalité du quotidien, en proposant la mise en place d'une école de consommateur.

Une école de consommateurs est un véritable lieu d'échange, de partage, de transmission pour prévenir les aléas de la grande consommation, s'informer sur ses droits et ses devoirs et réfléchir ensemble à une consommation responsable.

C'est un rendez-vous hebdomadaire, ponctué d'actions plus spécifiques ou thématiques en soirée ou le week-end éventuellement.

Les thèmes évoqués lors de ces temps de rencontre sont divers : économie d'énergie / gestion du budget / lutte contre le gaspillage alimentaire / consommation raisonnée ou solidaire / recours aux droits ...

Il est proposé au Conseil d'Administration de déposer une demande de subvention auprès de la CAF d'un montant à hauteur de 2 700€ et d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents.

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Desvres, le 12 décembre 2025,

Le secrétaire de séance


Thierry PETITPREZ

Le Président


Claude PRUDHOMME